

# CONTRAT DE LOCATION DE PANNEAU DE BIENVENUE

## Entre les soussignés :

### Le Loueur

G.L Créations  
Rue Chafour 17  
4801 Stembert  
N TVA : BE0749.860.082  
Tel : 0496/637162  
E-mail : info@glcreations.be

### Et le Locataire

Nom et prénom : .....  
Adresse complète : .....  
Téléphone : .....  
Adresse e-mail : .....  
N de carte d'identité : .....

Le présent contrat est conclu aux conditions suivantes :

## 1. Objet de la location

Le Loueur met à disposition du Locataire un **panneau de bienvenue en chêne massif avec chevalet**, comprenant :

- Panneau de bienvenue en **chêne massif**
- Dimensions : **50 x 70 cm**
- Personnalisation avec **prénoms des mariés et date**
- Système de **lettres et chiffres aimantés**
- **Chevalet en bois** pour présentation

Les éléments personnalisés sont préparés dans l'atelier de G.L Créations avant la location.

## 2. Durée de la location

La location prend effet le : \_\_\_\_\_ et prendra fin le : \_\_\_\_\_  
Date et heure de retrait : \_\_/\_\_/20\_\_ a \_\_\_\_\_ Date et heure de retour : \_\_/\_\_/20\_\_ a \_\_\_\_\_

Toute restitution tardive donnera lieu à une pénalité de 10€ par jour de retard, prélevée sur la caution.

## 3. Transport

Le transport du matériel est :

- Réalisé par le Locataire  
 Réalisé par le Loueur moyennant un supplément convenu au moment de la signature.

Le Locataire s'engage à transporter et stocker le matériel avec précaution.

## 4. Conditions d'utilisation

- Le panneau est destiné à une utilisation décorative lors d'événements.
- Le matériel doit être utilisé avec précaution afin d'éviter toute chute ou détérioration.
- En cas d'utilisation extérieure, le matériel ne doit pas être exposé à la pluie ou à une forte humidité.
- Les éléments aimantés ne doivent pas être modifiés ou remplacés par d'autres éléments.

## 5. Prix et paiement

Le prix total de la location pour la période mentionnée est de :

**50 € TTC**

Le montant est payable comme suit :

- **50 € à la réservation** afin de bloquer la date.

En cas d'annulation par le Locataire :

- 30 € seront remboursés

- 20 € seront conservés à titre de frais administratifs et d'indisponibilité du matériel.

Options éventuelles :

- Conservation des prénoms des mariés : +15 €
- Conservation des prénoms + date complète : +25 €

Une caution de 75 € en liquide est demandée lors de l'enlèvement.

- La caution est un gage de confiance destiné à couvrir partiellement les éventuels dommages.
- Le Locataire demeure responsable de l'intégralité des frais de remise en état ou remplacement, même si ceux-ci dépassent le montant de la caution.

#### **6. Pièce d'identité**

Lors de l'enlèvement, le Locataire présentera une pièce d'identité officielle en cours de validité. Une copie pourra être réalisée par le Loueur à titre de preuve d'identité et sera conservée jusqu'au retour complet du matériel et au règlement définitif, puis détruite.

#### **7. Responsabilité et assurance**

Le Locataire est seul responsable du matériel dès la prise en charge et pendant toute la durée de la location.

En cas de casse, perte, vol ou détérioration, le Locataire devra rembourser le préjudice dans son intégralité.

#### **8. Responsabilité vis-à-vis des tiers**

Le Locataire est responsable du matériel loué pendant toute la durée de la location, y compris lorsque celui-ci est manipulé ou déplacé par des tiers (invités, prestataires, personnel de salle, enfants, etc.).

Tout dommage, casse, perte ou détérioration causé par un tiers lors de l'événement reste sous la responsabilité du Locataire et pourra donner lieu à une retenue sur la caution ou à une facturation complémentaire.

#### **9. Tarifs indicatifs des réparations**

En cas de dommages constatés, les frais suivants pourront être appliqués :

- Élément aimanté perdu (prénom ou chiffre) : **5 € / pièce**
- Élément aimanté cassé (bienvenue / au mariage ...) : **10 € / pièce**
- Chevalet abîmé : **Sur devis**
- Panneau endommagé : **Sur devis**
- Panneau inutilisable : **175 €**

Ces montants seront déduits de la caution ou facturés séparément si le coût dépasse la caution.

#### **10. Restitution du matériel**

Le matériel doit être restitué **complet, propre et en bon état** au lieu convenu.

La caution sera restituée après vérification complète du matériel et paiement de tous frais éventuels.

#### **11. Signature et acceptation**

Le Locataire reconnaît avoir lu, compris et accepte l'ensemble des conditions du présent contrat.

Fait à ....., le \_\_/\_\_/20\_\_

Pour le Loueur

Nom : .....

Signature : .....

Pour le Locataire

Nom : .....

Signature : .....

Lu et approuvé en toute lettre